

Vorwort

Am 20. November 2013 fand in wiener Haus des Sports eine – vom Centre International d’Etude du Sport (Neuenburg/Schweiz) gemeinsam mit dem Institut für Staatsorganisation und Verwaltungsreform im österreichischen Bundeskanzleramt veranstaltete – Diskussion zum Thema: »Internationaler Sport – eine rechtliche Herausforderung für Verwaltung und Gerichtsbarkeit?« statt. Die von Anfang an beabsichtigte Herausgabe des Tagungsbandes verzögerte sich leider etwas, nicht zuletzt, um nachfolgende aktuelle Entwicklungen (den Fall Pechstein ebenso wie die Novelle des österreichischen Antidopinggesetzes) noch einbeziehen zu können.

Nunmehr liegt der Tagungsband jedoch vor – und die Herausgeber hoffen, damit einen weiteren nachhaltigen Debattenbeitrag geleistet zu haben.

Wien/Neuenburg, Oktober 2015

Alexander Balthasar/Pierre Cornu



Geleitwort des Generalsekretärs des Centre International d'Etude du Sport (CIES)

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle sont apparues les pratiques sportives modernes et, avec elles, leur organisation et leurs structures fédératives. C'est dans ce contexte qu'est né le droit du sport dont l'essor considérable a suivi le développement du sport et des enjeux toujours plus grands qui y sont attachés.

Aujourd'hui le sport en général a pris une place majeure dans la société. Il est devenu un phénomène socio-politico-économique, autant qu'un phénomène ludique et il est dès lors impossible de l'abstraire des règles de droit qui gouvernent les sociétés. Cette large évolution a bouleversé le monde du sport, et notamment son organisation et son fonctionnement. Par conséquent, le besoin de disposer d'un système normatif est primordial afin de définir une structure, des règles ainsi que des procédures strictes.

Le présent ouvrage, composé avec les contributions d'experts renommés, retrace précisément les défis juridiques que présente le sport moderne, à des échelles autant européennes qu'internationales, au travers de la présentation d'études de modèles et de cas pertinents.

Le Centre International d'Etude du Sport (CIES), institution scientifique pluridisciplinaire (juridique, sociologique, géographique, managériale et historique), est particulièrement honoré d'avoir pu participer à l'organisation de ce congrès.

En effet, en tant qu'institution développant des activités de recherche et de formation au service de la communauté sportive, il nous paraît important de soutenir ce type de réflexion afin de contribuer à l'évolution harmonieuse du sport.

Vincent F. Schatzmann

